

«Un plan directeur pour la paix en Ukraine»

par Alfred de Zayas,* Institut international de recherche sur la paix à Genève – GIPRI



Alfred de Zayas
(Photo mad)

Puisque de plus en plus de politiciens et de scientifiques reconnaissent que le conflit ukrainien ne peut pas être résolu militairement, qu'il n'y aura pas de gagnants mais seulement des perdants, nous devrions nous concentrer sur l'arrêt du massacre.

C'est la seule politique raisonnable que nous puissions suivre et elle devrait être promue par toutes les organisations des Nations Unies, notamment l'Assemblée générale, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, l'Organisation mondiale de la santé, etc.

Mon plan pour la paix est simple:

- 1) un cessez-le-feu sur la base de la Charte des Nations Unies;
- 2) interdiction de livrer des armes aux belligérants;
- 3) une aide internationale organisée par l'ONU pour tous les groupes de population qui souffrent de la guerre, du manque d'énergie et de nourriture;
- 4) des référendums organisés et supervisés par l'ONU en Crimée et dans le Donbass;
- 5) levée des sanctions qui ont réduit à néant les avantages de la mondialisation, interrompu les chaînes d'approvisionnement, perturbé le commerce international et menacé la sécurité alimentaire;

* Alfred de Zayas est juriste, spécialiste du droit international, historien et ancien expert indépendant des Nations unies pour la promotion d'un ordre international démocratique et équitable. Il est membre du comité de l'*Institut international de recherche sur la paix à Genève – GIPRI*.

- 6) élaboration d'une nouvelle architecture de sécurité pour l'Europe;
- 7) des efforts coordonnés entre les Etats et le UNHCR pour faciliter le retour des réfugiés ukrainiens «dans la sécurité et la dignité»;
- 8) un fonds mondial pour la reconstruction des infrastructures dans toutes les régions touchées par la guerre;
- 9) la création d'une commission «Vérité et réconciliation» chargée d'écouter les plaintes de toutes les parties;
- 10) l'enquête et la sanction des crimes de guerre par les gouvernements respectifs, comme le prévoient les Conventions de Genève de 1949 et les Protocoles de 1977: les crimes ukrainiens sont poursuivis par des juges ukrainiens, les crimes russes sont enquêtés et punis par des tribunaux russes.

Il y a des antécédents à cette catastrophe. Si nous voulons parvenir à une solution de paix viable, nous devons en comprendre les causes et créer une atmosphère de confiance mutuelle.

En outre, nous ne devons pas analyser le conflit uniquement du point de vue des Etats-Unis, de l'Europe occidentale ou de l'Europe orientale, mais aussi prendre en compte les points de vue de 1,5 milliard de Chinois, 1,5 milliard d'Indiens, 240 millions de Pakistanais, 170 millions de Bangladais, 280 millions d'Indonésiens, 220 millions de Nigériens, 220 millions de Brésiliens, 140 millions de Mexicains, etc.

L'enjeu est trop important et nous, Américains et Européens, n'avons pas le droit de risquer la survie de la planète à cause d'une querelle intra-européenne. Pour l'Africain, l'Asiatique ou le Latino-américain moyen, que la Crimée se trouve en Russie ou en Ukraine n'a absolument aucune importance.

(Traduction «Point de vue Suisse»)